

Embargo jusqu'au 22 novembre, à 20h

COMMUNIQUÉ

La MRC du Domaine-du-Roy adopte un budget axé sur le développement territorial et le service aux communautés

Roberval, le 22 novembre 2023 – Lors de la séance publique du 22 novembre à Roberval, le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a adopté à l'unanimité un budget totalisant 23,5 M\$ pour l'année 2024. Ce budget reflète la volonté des élus de prioriser le service aux communautés, ainsi que le soutien aux projets de développement territoriaux, en lien avec sa nouvelle planification stratégique.

Dans un contexte où le coût des biens et services est en constante augmentation due à l'inflation, le conseil de la MRC est fier d'adopter un budget minimisant l'impact sur les municipalités. En effet, en excluant les variations attribuables à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et à l'évaluation municipale, l'augmentation des quotes-parts municipales est de 1,86%. Afin de rencontrer ses responsabilités, la MRC s'appuie également sur des revenus autonomes et du financement gouvernemental. D'ailleurs, l'augmentation du budget de 5,3 M\$ par rapport à l'année précédente résulte principalement de l'acquisition de nouvelles compétences entièrement financées par des programmes gouvernementaux, dont l'Entente de vitalisation et la Signature innovation. De plus, cette augmentation s'explique par l'intégration au budget de certains mandats, dont la coordination permanente de la gestion et l'amélioration de la Véloroute des Bleuets.

Faits saillants

En 2024, un montant d'un peu plus de 5 M\$ est prévu pour le développement du territoire, dont moins de 10% proviennent du budget courant de la MRC. Près de 2 M\$ sont réservés pour des contributions ou aides financières directes aux municipalités, organismes et entreprises. Le déploiement de stratégies territoriales, la mobilisation des milieux de vie et l'élaboration de projets collectifs sont également des priorités pour le conseil de la MRC.

Bien entendu, les services aux citoyens et aux municipalités demeurent au cœur des investissements de la MRC. Un montant de 5 M\$ est alloué au transport, englobant le transport collectif et adapté via Accès transport, la gestion et l'amélioration de la Véloroute des bleuets, ainsi que le service technique d'ingénierie en support aux municipalités, notamment pour la préparation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales. Par ailleurs, près de 4,3 M\$ sont versés à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean pour la gestion des sites et la collecte des matières résiduelles.

« Notre rôle est de favoriser le développement du territoire et la vitalisation des milieux. Lors de l'élaboration de notre budget, notre priorité est de maximiser l'utilisation des sommes qui nous sont allouées, afin de créer un effet de levier pour des projets porteurs. Parallèlement, nous sommes à l'écoute des besoins des communautés afin d'offrir et de développer des services adaptés à leurs enjeux. Le budget 2024 reflète parfaitement notre volonté en ce sens », mentionne Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy.

– 30 –

Source :

Andrée-Anne Guay, conseillère en communication
418 275-5044, poste 2120
aguay@mrcdomaineduroy.ca